

Lors des dernières élections municipales de 2001, vous avez été près d'un électeur sur cinq – 20% – à faire confiance à notre liste, avant d'élire à nouveau, au second tour, une majorité réunissant la gauche et les écologistes. Parmi les engagements que nous avons pris auprès de vous, celui de la démocratie, du débat, du dialogue. Parce que les grands choix ne peuvent pas être faits par quelques-uns, parce que les politiques novatrices s'inventent avec vous, dans les associations, parce qu'elles sont menées grâce aux employés municipaux, le débat municipal ne peut pas se faire en cercle fermé. C'est dans cet esprit que nous vous rendons compte, aujourd'hui, de notre action depuis 2001.

En 1995, l'alliance de la gauche et des écologistes avait déjà permis de mettre fin à deux mandats municipaux de droite. Une droite corrompue que nous avions été les premiers à combattre, au sein du conseil municipal comme devant les tribunaux. Les affaires, le "dégraissement" des services municipaux (réduction du service public), les privatisations à tout va, voilà quel était le bilan de la droite grenobloise.

Il est bon de s'en souvenir à l'heure où l'ancien maire condamné pour corruption tente un retour aux "affaires". De 1995 à 2001, notre action s'est consacrée pour beaucoup à la remise sur pied de la Ville et nous partions de loin!

Ce second mandat aura été celui des réalisations. Le retour que nous vous proposons sur 7 ans d'action municipale n'est pas exhaustif, il tente simplement de vous donner un aperçu de nos réussites comme de nos échecs.

7 ans d'initiatives démocratiques, écologiques, économiques et solidaires

Pendant 7 années, le groupe des éluEs écologistes a œuvré pour développer par ses actions une ville démocratique, impartiale, attentive à tous ses habitants et à tous ses quartiers. Vous retrouvez dans ce document les thèmes qui nous sont chers...

7 ANS DE REALISATIONS SUR GRENOBLE ET L'AGGLO

11 mars 2001. La liste des écologistes et de la gauche citoyenne obtient 19,76 % des votes aux municipales.

18 mars. Union pour Grenoble (présentée par les écologistes et la gauche citoyenne et "Choisir Grenoble")

obtient 51.04 % au 2° tour.

9 avril. Mobilisation pour maintenir le Centre médicosocial de la Femme.

avril. Réunions publiques en vue de la réorganisation du patrimoine scolaire. Elles se dérouleront jusqu'en mars 2002.

AVFIL. Rencontre avec le conseil général sur l'opération Champollion-Lesdiguières qui préfigure le projet

de construction de l'école sur le site de Hoche.

21 mai. Intervention en conseil municipal pour le droit de vote et l'éligibilité des résidents étrangers non communautaires aux élections municipales.

26 juin. Réunion publique sur le plan de déplacements urbains (PDU) qui sera annulé le 19 avril 2006 suite au recours des écologistes. Minoritaires dans la majorité, nous avons pesé pour donner priorité au logement social, à la rénovation des écoles, à la troisième ligne de tram, pour rendre la ville durable et accessible à tous. Nous avons obtenu la remunicipalisation du service de l'eau, les économies d'énergie dans les bâtiments communaux et les logements, un redressement financier sans surendettement et sans augmentation des impôts... Solidarité, écologie, démocratie, ces principes, nous les avons mis en actes.

Mais nous n'avons pas toujours réussi à convaincre la gauche traditionnelle, que ce soit sur le grand Stade, sur les aides économiques aux grandes entreprises qui licencient et délocalisent, sur la rocade Nord et sa consultation bidon, ou sur les nanotechnologies dont les risques n'ont pas été débattus. C'est pourtant un développement soutenable, plus juste, respectueux de l'environnement, plus équitable qu'il nous faut maintenant mettre en œuvre.

- 1 Dessiner la ville de demain
- (2) Construire la ville pour tous
- 3 Se déplacer mieux et autrement
- (4) Choisir la santé
- 5 Répondre à l'urgence sociale
- 6 Faire de l'éducation la priorité
- 1 Développer la vie culturelle et sportive
- 8 Soutenir les activités utiles et solidaires
- 9 Gérer avec responsabilité l'argent public
- 10 Renforcer les services publics
- Élargir la démocratie



Nous ne pouvons plus nous satisfaire d'une touche d'écologie, il faudra aller plus loin, avec plus de force. Plus que jamais, il est possible de rendre concret ce développement soutenable à l'échelle grenobloise et notre ville est en mesure de (re)devenir un modèle en Europe.

En mars 2008, vous pourrez faire de Grenoble la première ville écolo de France, et agir avec ambition pour demain...

Le groupe de éLuEs écologistes

2001 • 7 ANS DE REALISATIONS SUR GRENOBLE ET L'AGGLO

ь juxllet. L'ADES rend publique son opposition à l'emplacement du Grand Stade dans le parc Paul Mistral.

1^{er} sept. Rencontre avec l'association SOS Parc Paul Mistral.

zo sept. Réunion publique des éluEs écologistes de l'agglomération sur le Grand Stade et la 3º ligne de tramway.

2 oct. Les éluEs publient la situation de l'agglo sur les risques technologiques majeurs, leur prévention et l'information des populations.

16 OCT. 1^{re} participation à une table ronde sur les biotechnologies à l'Alliance Université Entreprise de Grenoble (AUEG).

19 nov. Adoption de la charte du Conseil consultatif

des résidents étrangers de Grenoble (CCREG) par le conseil municipal.

28 nov. Les éluEs rendent public le prix de l'eau et de l'assainissement dans l'agglo.

29 nov. R. Avrillier préside la commission municipale sur la spoliation des juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale. DESSINER LA VILLE DE DEMAIN...

Depuis 1995, les éluEs écologistes ont réussi à intégrer la dimension environnementale dans la plupart des politiques publiques, et en particulier, depuis 2001, dans l'urbanisme. Aujourd'hui, l'aménagement de la ville et les méthodes de construction prennent en compte l'environnement au bénéfice de tous.

Enfin nous engager dans l'habitat durable

Lutter contre le changement climatique : tout le monde en parle, mais peu le font !

Le climat de Grenoble connaît des variations de températures très importantes entre le jour et la nuit, entre l'été et l'hiver. Il est donc encore plus nécessaire, ici qu'ailleurs, de développer un habitat durable qui puisse limiter les consommations énergétiques. Cela permet d'améliorer le confort des habitants et de réduire leurs factures de chauffage et d'électricité.

 Dans la plupart des pays du Nord de l'Europe, les bâtiments sont isolés par l'extérieur, ce qui limite les pertes thermiques et réduit de plus de 30% les consommations énergétiques.

Grâce au nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) voté en 2006, 2/3 des nouvelles constructions utilisent (enfin !) l'isolation par l'extérieur

> ◆ La nouvelle politique d'urbanisme a permis d'introduire la logique de haute qualité environnementale (HQE) dans les nouvelles constructions. En plus de l'isolation par l'extérieur, l'énergie solaire est développée (c'est toujours autant d'énergie nucléaire en moins).



Grâce à une action déterminée, c'est près de 5 000 m² de panneaux solaires nouveaux entre 2001 et 2007 !

À Grenoble, 65% de l'énergie est consommée dans les bâtiments. Les éluEs écologistes ont lancé une opération programmée d'amélioration thermique des bâtiments (OPATB) sur les Grands Boulevards pour réduire significativement les besoins de chauffage dans les logements, les bureaux et les commerces. Ainsi, la Ville aide financièrement les propriétaires qui engagent des travaux d'isolation thermique pour réduire les charges.

L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas!





 La gestion des espaces verts est désormais plus naturelle, avec des espaces différenciés, des espèces variées, une réduction de l'utilisation des pesticides et autres produits chimiques, une diminution des gaspillages en eau d'arrosage.

DOOL • 7 ANS DE REALISATIONS SUR GRENOBLE ET L'AGGLO

6 péc. Au bout de 6 mois, 1^{re} présentation d'un bilan de mandat. Un exercice qui deviendra régulier pour les éluEs écologistes de la mairie et de l'agglo.

10 péc. Réunion publique de l'ADES sur les risques d'inondation.

13 péc. Participation d'éluEs écologistes à l'assemblée générale d'Eau Secours.

ревит 2002. Introduction de composants bio dans les repas scolaires.

10 janvier. Réunion publique des éluEs écologistes de la Métro sur la 3º ligne de tramway.

29 janvier. Formation citoyenne sur les modalités du débat public par les éluEs écologistes de la Métro.

27 Février. Inauguration des nouveaux locaux d'Aide médicale et développement (AMD) au 14 rue Colbert.

28 février. Visite des nouveaux locaux du Centre médico-social de la femme à l'hôpital Michallon.

з ет s avrır. Signatures des accords d'entreprise sur la Régie des eaux et sur la Régie d'assainissement.

27 avril. Manifestation anti-Le Pen — avec écharpe tricolore (Selon la police : 20.000 • selon France 3-Alpes : + de 30.000 • selon le Dauphiné libéré : 40.000 • selon Ras l'front : 45.000 • selon la FSU : 50.000...).

 Un plan de végétalisation a été adopté. Les murs des bâtiments publics sont progressivement végétalisés. Cela rend l'espace public plus agréable et diminue les chocs de températures au sein du bâtiment. Les arbres jouent exactement le même rôle...

> Les plantations ont été multipliées pour atteindre aujourd'hui le niveau d'un arbre pour 4 habitants

- Le nouveau PLU a accru le nombre d'espaces verts protégés et il oblige même à assortir chaque nouvelle opération d'urbanisation de la création d'un espace vert. Ainsi, l'opération de la Caserne de Bonne augmentera de 3 hectares les espaces verts dans ce secteur, celle de Jouhaux et de Vigny-Musset d'1 hectare chacune. Mais nous n'avons pas pu empêcher la destruction d'une partie du parc Paul Mistral pour la construction du grand Stade.
- Pour les nouvelles constructions, une nouvelle règle du PLU incite à la végétalisation des toits et impose qu'une partie de la parcelle reste en pleine terre pour favoriser la récupération des eaux de pluie et rafraîchir la température des logements.



Évaluer et connaître les risques

- Grenoble est située sur une faille sismique. Pour évaluer les risques encourus, le bruit de fond produit par les mouvements des plaques tectoniques est mesuré dans les écoles et l'Hôtel de Ville. Cette étude permettra d'améliorer les futures constructions.
- Un groupe d'habitants a été associé pour évaluer les risques et un document d'information communale sur les risques industriels majeurs (DICRIM) a été publié afin d'aider les citoyens à mieux connaître les risques naturels et industriels ainsi que les gestes nécessaires, notamment en cas de tremblement de terre.

Caserne de Bonne

l'excellence environnementale et sociale expérimentée

Sur l'emplacement de l'ancienne Caserne de Bonne, l'extension du centreville sera plus qu'un "quartier durable", une véritable expérimentation de la ville écologique...

- un équilibre entre habitat, activités commerciales et espaces verts : plus de 850 logements, un espace commercial et 5 hectares d'espaces publics et de jardins, une réelle respiration au cœur de la ville.
- l'expérimentation de la performance énergétique avec des logements consommant moins de 50 kWh/m²/an, des équipements en énergies renouvelables (1 000 m² de solaire photovoltaïque et 1 000 m² de solaire thermique), et même les procédés de construction auront suivi les recommandations les plus respectueuses de l'environnement.
- le quartier de la diversité sociale (35% de logements sociaux et un niveau d'accessibilité exemplaire), générationnelle (une résidence étudiante et une résidence pour personnes âgées), culturelle (avec un nouveau cinéma d'art et essai, le Méliès)
- de nouveaux équipements dont une école bioclimatique et le premier immeuble de bureaux à énergie positive (qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme).

Avec des logements qui économisent une tonne de CO₂ par an et par logement, le quartier De Bonne préfigure ce que devrait être demain une ville "soutenable".



TOTAL TOTAL TOTAL TOTAL STATE OF THE PROPERTY OF THE PROPER

12 mai. Annonce des actions juridiques menées contre le Front national.

15 mai. Réunion publique des éluEs écologistes sur les centres de santé.

16 mai. Réunion publique des éluEs écologistes de la Métro contre Biopolis.

25 mai. C. Fillion-Nicollet lance le 1^{er} Forum de l'innovation sociale à Alpexpo.

juin 2002. **Délibération sur la réorganisation du** patrimoine scolaire.

2 juin. Les "anti-Stade" délimitent symboliquement l'emprise du Stade sous l'œil aiguisé des écureuils du parc Paul Mistral.

11 juin. Conférence de presse pour exiger un débat public contradictoire sur le Plan de déplacements urbains. (PDU). 19 juin. Audience du tribunal administratif (TA) sur le recours déposé par les écologistes contre le PDU.

1er juillet. La chasse aux pauvres est ouverte en France. À Grenoble, les écologistes attaquent l'arrêté anti-mendicité du maire.

4 juillet. Les éluEs écologistes rendent publiques les informations sur la pollution et les risques de mortalité dans l'agglomération.

CONSTRUIRE LA VILLE POUR TOUS...

Trop souvent, la ville se construit en fonction des besoins économiques, sous la pression des lobbies les plus puissants. Tout au long du mandat, les éluEs écologistes ont fait le choix de défendre la vision d'une ville ouverte à tous et pas seulement aux plus favorisés.

Grenoble nécessite, encore plus que d'autres, d'agir pour conserver en son centre une mixité sociale et culturelle qui nécessite, entre autres, une politique du logement et de l'urbanisme ambitieuse.

Un toit, c'est un droit : l'enjeu de la mixité

 Pour réduire l'écart entre la demande et l'offre de logement, nous avons fait inscrire l'objectif de 750 constructions par an dont au moins 250 logements sociaux.





- Pour rendre réelle la mixité sociale, la construction de nouveaux logements sociaux se fait désormais en prenant en compte leurs nombres déjà existants dans chaque quartier.
- ◆ Le nouveau PLU intègre une proposition de la Fondation Abbé Pierre :

l'obligation pour les constructeurs d'inclure une part de logement social dans chaque opération de plus de 10 logements et 1 000 m²



остовге. Réalisation d'un guide sur les structures de s nov. Les écolog consultation des résidents étrangers. aux sites chimiqu

10 OCT. Réunion publique des éluEs écologistes sur le budget municipal 2003.

остовге. J.-M. Cantèle mène la délégation grenobloise au congrès des villes jumelles de Suzhou (Chine).

11 OCT. Conférence de presse sur la rocade Nord.

s nov. Les écologistes rendent publics les risques liés aux sites chimiques du sud de l'agglomération.

8 nov. Lancement du projet "Femmes SDF".

14 nov. R. Avrillier intervient au Parlement Européen sur la remunicipalisation de l'eau.

pécembre. Réalisation d'un diagnostic sur la santé scolaire, associant de manière participative les agents, les enseignants et les parents. 5-7 péc. 1^{re} votation citoyenne avec plus de 38 000 votants en France. 2 303 votants à Grenoble • Pour : 85.28 % • Contre : 13.94 %.

16 péc. Vœu au sujet de l'hébergement des demandeurs d'asile proposé par le Conseil consultatif des résidents étrangers de Grenoble (CCREG) et la majorité. 17 péc. Les éluEs écologistes rendent publics les prix, les ressources et la qualité de la Régie des eaux.

L'accessibilité : le droit de chacun, la qualité pour tous

Bien des espaces et des services ne sont pas accessibles à tous. Ce n'est pas seulement pour les personnes handicapées que l'accessibilité doit être développée, mais aussi pour les femmes enceintes, les enfants en poussettes, les personnes âgées....



La ville accessible, c'est une ville plus agréable à vivre pour chacun

Depuis Février 2007, tous les nouveaux projets d'aménagement et d'urbanisme sont soumis à un avis sur l'accessibilité.

Grâce aux éluEs écologistes, Grenoble est en pointe et ça se voit !

- Un plan pluriannuel de mise en accessibilité des équipements et de la voirie a été adopté. Grenoble est aussi la première ville de France à avoir réalisé un bilan détaillé de l'accessibilité. Ainsi, chacun peut visualiser les parcours accessibles sur internet.
- Grenoble est la première ville dont les transports publics sont rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite.



le premier organisme de logement social écolo

objectif : permettre aux plus démunis d'accéder à des logements de qualité, économes en énergie (et donc en charges !).

- ACTIS, un organisme qui prend toute sa part dans le renouvellement urbain, en rénovant l'existant et en construisant de nouveaux logements
- ACTIS, un organisme qui donne la priorité aux services de proximité pour l'entretien des espaces communs, à l'accompagnement des familles (grâce à la présence de conseillers en économie sociale et familiale), aux économies de charges (en électricité et en eau), à l'accès aux services, notamment culturels grâce au partenariat avec la Maison de la Culture.
- ACTIS, un organisme au service de ses locataires car ce sont les locataires qui fournissent, par leurs loyers, 85% des moyens du logement social. C'est avec eux que les choix doivent être faits: aides financières aux associations de locataires et espace d'expression pour leurs représentants dans Relief, la revue du bailleur.



TOTAL - 7 ANS DE REALISATIONS SUR GRENOBLE ET L'AGGLO

DÉBUT 2003. Mise en place, avec l'Éducation nationale, du travail sur le décloisonnement des sections internationales dans les écoles (mixité).

2 janvier. L'Opale devient ACTIS.

zo janvier. Le maire rejette le vœu des éluEs qui demande à l'État des efforts diplomatiques pour empêcher la guerre en Iraq. 30-31 janvier. Mobilisation lors du procès des faucheurs d'OGM, les "10 de Valence". Manifestation, débats publics et soirée militante, malgré le grand froid, à l'ancienne patinoire.

14 février. La majorité des élus de la Métro adopte le projet de grand Stade malgré l'opposition des éluEs écologistes – 39 pour, 4 abstentions et 19 contre.

17 Février. C. Fillion-Nicollet est désignée adjointe de

quartier en charge du secteur 2 : déchargée de la délégation à l'insertion, elle continue l'action entreprise pour l'économie solidaire.

17 février. G. Kuntz est élu adjoint, chargé de la lutte contre les discriminations en plus des droits des étrangers.

20 février. **Visite de la chaîne de collecte, tri et trai**tement des déchets par les élu**E**s de la Métro.

SE DÉPLACER MIEUX ET AUTREMENT...

Le constat que les écologistes annoncent depuis des dizaines d'années est désormais partagé. Le dérèglement climatique est déjà à l'œuvre, particulièrement dans les Alpes (+1,4°C à Grenoble, en un siècle). La pollution atmosphérique (due en grande partie aux transports routiers) tue environ 200 personnes prématurément chaque année dans notre agglomération et provoque l'explosion des maladies respiratoires (allergie, asthme,...) dont les premières victimes sont les enfants et les personnes âgées. Pourtant des alternatives concrètes existent. Les éluEs écologistes ont pesé pour leur donner le jour... Les résultats sont là : les déplacements en transport en commun ont augmenté de 50% en 8 ans et ceux en vélo de 50% en 3 ans.

Priorité au développement du tramway

Enfin la 3º ligne de tram (lignes C et D), même si certains auraient préféré réaliser la rocade Nord – rappelons que la droite avait demandé l'annulation de la déclaration d'utilité publique de la 3º ligne!

> Avec les éluEs écologistes, la ligne C aura été la priorité de ce mandat

13,5 kilomètres de nouvelles lignes pour un investissement de 450 millions d'€. Face au désengagement de l'État (seulement 23 millions d'€ de subvention), la réalisation n'était pas gagnée.

Et pourtant, les chiffres démontrent déjà que cette nouvelle ligne répondait bien à une forte attente (30 000 voyages par jour). Elle permet de diminuer le trafic automobile sur les Grands Boulevards et de retrouver un habitat et des espaces publics requalifiés et embellis.



La réalisation de la 3º ligne de tram a aussi été l'occasion de rehausser toutes les stations des lignes de tram et de rendre accessibles 90% des bâtiments et commerces sur le parcours de la ligne C.

- Le début de la ligne D. En octobre 2007, s'ouvre encore une nouvelle ligne de tram, reliant cette fois Saint-Martin-d'Hères et le campus. Nous avons demandé l'inscription dans le Plan de déplacements urbains (PDU) de l'extension rapide de cette ligne D vers Meylan et vers Grand'Place...
- D'autres projets en cours d'études.

L'extension de la ligne B vers le Polygone scientifique, de la ligne A vers Sassenage et Pont-de-Claix, et surtout la réalisation d'une ligne E vers Saint-Égrève et Le Fontanil.





SUUS - / ANS DE REALISATIONS SUR GRENOBLE ET L'AGGLO

20 février. Débat public organisé par P. Kermen, 2º adjoint délégué à l'urbanisme et à l'environnement, au musée de Grenoble. Au programme : risques majeurs, gestion de la crise de l'explosion d'AZF...

11 mars. Conférence de presse des éluEs écologistes

14 mars. Intervention de R. Avrillier sur la remunicipalisation de l'eau à Toulouse avec des élus et Attac. 20 mars. Formation citoyenne sur le fonctionnement de la communauté d'agglo.

21 mars. Lancement du diplôme universitaire consacré au lien entre santé et précarité.

25 mars. Les 11 villes françaises possédant la compétence de la santé scolaire se réunissent à Grenoble.

29 mars. Engagement des éluEs auprès des sans-

papiers demandeurs d'asile lors de la journée de parrainage républicain à la Maison des associations.

2 avril. Audience du tribunal administratif sur le recours contre la délibération du 21 septembre 1998 sur les tarifs de l'eau.

7 avril. Soirée-débat sur un autre avenir énergétique, animée par C. Garnier et V. Fristot à la Maison du tourisme, sur le thème des "négawatts".

De nouvelles lignes de bus

Certains pensaient que les nouvelles lignes de tram permettaient de réduire les lignes de bus. Nous avons défendu activement le maintien et l'amélioration du réseau de bus.

Résultat : prolongation des lignes 3, 26 et 34, création des lignes Grenoble-Meylan, 30 et de la navette Innovallée

- Des bus plus propres : progressivement, des pots catalytiques sont installés sur les bus au qazole, et beaucoup de nouveaux bus fonctionnent au qaz naturel.
- Pour améliorer la fréquence de passage et la rapidité des parcours, nombre de voies réservées ont été développées et les priorités des bus aux carrefours multipliées.
- Les éluEs écologistes se battent pour empêcher le démontage des lignes aériennes de trolleys, ce qui permet aujourd'hui d'envisager leur retour...
- Si l'accessibilité des lignes de bus était encore limitée au début du mandat, d'ici 2008, les 3/4 des lignes de bus seront rendues accessibles à tous.



Faire de la place aux vélos et aux piétons

- L'agglomération grenobloise est la plus plate de France, autant dire qu'elle pourrait être la capitale française du vélo. Avec 5 millions d'€, près de 15 km de pistes cyclables sont créés chaque année depuis le début du mandat et la Métro s'est équipée d'un service de location de vélos "Metrovélos" qui reste à développer.
- Un plan de création de "zones 30 km/h" a été adopté à notre demande. Un moyen simple pour améliorer la cohabitation entre les voitures et les autres modes de déplacements et la sécurité de chacun, dont celle des cyclistes et des piétons!
- Depuis 2001, le budget de mise en accessibilité des voiries a été multiplié par deux, plus d'un million d'€ est investi chaque année. Bilan : l'hyper-centre est aujourd'hui totalement accessible et tous les grands axes le seront d'ici à la fin du mandat.

Rocade Nord

Pourquoi les écologistes votent contre et défendent les alternatives ?

Le PDU prévoit le lancement de la rocade Nord qui induirait l'élargissement à 2 x 3 voies de l'A 480.

Le projet de rocade Nord, y compris sa variante Vallini, ce serait une nouvelle autoroute dans la ville, avec viaduc et tunnel, une autoroute sur les berges de l'Isère et à côté de l'hôpital Nord.

La rocade Nord ne résoudrait pas les problèmes de bouchons, de l'avis même du conseil général. Une nouvelle voirie entraînant systématiquement une augmentation de la circulation, ce serait toujours plus de pollution, de bruit et d'embouteillages aux entrées de l'agglomération, sur l'A 480 comme sur la rocade Sud! Ce serait une autoroute à péage, au profit des grands groupes privés du bâtiment.

L'élargissement à 2 x 3 voies de l'A 480, ce serait de nouvelles nuisances et pollutions pour les quartiers Berriat, Eaux-Claires, Mistral et pour Fontaine, Seyssinet-Pariset, Échirolles.

Une nouvelle autoroute décidée avant même que le conseil général lance sa consultation "bidon", consultation plus proche de la propagande que d'une démocratie participative! Contrairement à l'engagement pris en 2001, les habitants n'ont pas été consultés pour choisir parmi plusieurs scénarios les priorités à mettre en œuvre. C'était pourtant un engagement majeur de la majorité.

Les éluEs écologistes ont demandé que l'argent public ne soit pas affecté à de nouvelles autoroutes, alors qu'avec les mêmes sommes, il est possible de réaliser 30 à 40 km de lignes de tram, de quoi développer les transports pour l'avenir! Gauche traditionnelle et droite auront fait d'autres choix...

Renversons la tendance en 2008!

- 7 ANS DE REALISATIONS SUR GRENOBLE ET L'AGGLO

15 avril. Les éluEs écologistes rendent public leur bilan de deux ans de mandat.

19 mai. Le conseil municipal de Grenoble adopte le vœu présenté par M. Girod de l'Ain, adjointe à la santé, à l'adresse du Gouvernement et des autorités de tutelle pour le maintien de la Maternité Sud.

20 mar. Premières Assises régionales du commerce équitable et du tourisme solidaire à Alpexpo.

11 juin. Recours contre le rachat du péage de Vif par la Métro.

11 juin. Conférence débat sur le droit de vote des étrangers et les lois dites "Sarkozy" organisée par le Conseil consultatif des résidents étrangers de Grenoble (CCREG) au musée de Grenoble.

19 juin. Recours contre le montant des indemnités versées par la Ville à la Lyonnaise des Eaux.

27 juin. Table ronde sur l'avenir des centres de santé.

1^{er} juillet. Le bœuf bio et le poulet Label Rouge arrivent "avec leurs gros sabots" dans les assiettes des cantines municipales.

2 juillet. Rencontre entre les éluEs écologistes et les responsables de l'organisme de logement social ACTIS.



CHOISIR LA SANTÉ...

Les politiques de santé sont centrées en France sur le droit aux soins. Pourtant, une partie de la population n'y a pas accès et nombre de problèmes de santé sont la conséquence de nos modes de vie. Depuis 2001, les éluEs écologistes tentent d'assurer un véritable droit à la santé pour tous...

Remettre de l'équité dans les politiques de santé

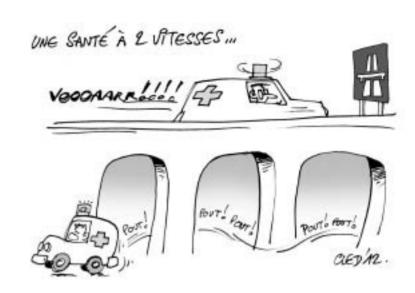
9 années d'écart d'espérance de vie entre un ouvrier et un cadre supérieur : cette inéqalité est criante.

Nous avons engagé le renforcement des centres de santé implantés dans les quartiers où l'offre de soins et de prévention est insuffisante

Un nouveau centre a été créé à Mistral en 2003, celui de l'Arlequin réhabilité, le centre de l'Abbaye est agrandi. Ces structures accueillent aujourd'hui plus de 20 000 patients, dont la moitié sont en situation de précarité.

Des mesures d'équité – territoriale et sociale – élémentaires que de nombreuses villes nous envient et dont le gouvernement devrait s'inspirer pour relever les défis de santé publique.





À l'Hôpital Nord, une permanence d'accès aux soins de santé (PASS) a été ouverte en 2004 grâce à la détermination des associations et des éluEs écologistes

Prévenir dès l'enfance

De nombreuses difficultés de santé peuvent aujourd'hui être prévenues grâce à un suivi précoce et régulier. Par exemple, l'éducation à l'alimentation (développée aussi au sein des cantines) reste la meilleure lutte contre l'obésité. Les services de santé scolaire municipaux permettent ainsi de sensibiliser les publics. Grâce à l'action menée, les moyens de prévention sont deux fois plus développés à Grenoble qu'ailleurs en France : les écoliers bénéficient non seulement d'une présence médicale mais aussi d'assistantes sociales et de dentistes.

Dépister les enfants c'est bien, mais les accompagner jusqu'à l'accès aux soins, c'est mieux ; c'est le nouveau sens donné à l'action municipale depuis 2001

TOPE - 7 ANS DE REALISATIONS SUR GRENOBLE ET L'AGGLO

29 aoû⊤. Les éluEs écologistes dénoncent publiquement les augmentations des tarifs de la Tag.

16 sep⊤. Conférence de presse des éluEs écologistes sur le Tunnel sous la Bastille.

19 SEPT. À la Métro, le groupe écologiste fait adopter à l'unanimité un vœu demandant à l'État et aux organismes subventionneurs de l'opération Alliance de s'opposer aux fermetures de ST Micro à Rennes.

24 sept. À Paris, lors du congrès mondial du vélo en ville, C. Garnier reçoit au nom de la Métro le prix du Vélo d'Or, pour l'opération Bike Nights... Elle descend ensuite à vélo les Champs-Elysées sans aide de produits illicites!

24 sept. Rassemblement devant la préfecture, en

soutien à Romain Binazon, de la Coordination nationale des sans-papiers, qui doit passer en procès à Bobigny, pour avoir protesté dans un avion contre la reconduite forcée de demandeurs d'asile béninois.

28 sept. F. Suchod, chargé de l'accessibilité et de la qualité de vie, lance les journées pour l'égalité des chances dans le cadre de l'Année européenne des



4

Soutenir les acteurs associatifs

Plus d'une centaine d'associations agissent au quotidien et ce sont bien souvent les premiers interlocuteurs sur le terrain. Nous n'avons cessé de peser pour que les collectivités n'oublient pas ces partenaires privilégiés qui remplissent des missions d'intérêt général. Fragilisées par le manque de financement public, les associations ont besoin du soutien financier des collectivités locales. L'action de

la municipalité a aussi permis la mise en réseau de ces acteurs en impulsant un forum inter-associatif, en facilitant les échanges de pratiques ou les formations.

Avec Médecins du Monde, un diplôme universitaire a été créé en 2004 pour mieux former les acteurs de la santé au lien entre précarité et santé. Le soutien de la Ville a permis au planning familial d'ouvrir (enfin!) une nouvelle antenne tant attendue à Mistral et de maintenir le Centre médico-social de la femme à l'hôpital.





Repenser la santé mentale

Face à la crise de la psychiatrie au niveau national, les éluEs écologistes ont souhaité mettre tous les acteurs de la santé mentale autour de la table. C'est désormais chose faite grâce à la création en 2007 du Conseil local de la santé mentale. Il réunit les associations, les organismes de logements sociaux, les collectivités territoriales, les représentants de l'État et le milieu médical.

Reste à inventer de nouveaux modes d'intervention pour que chacun ait accès aux soins adaptés, un suivi assuré et éviter la banalisation de l'internement.

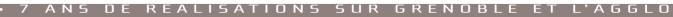
Dégrader l'environnement nuit gravement à la santé!

Grenoble est la 1^{re} ville de France à s'engager sur un véritable Plan local d'action en santé environnementale (PLASE).

Pollution atmosphérique et intérieure, bruit, alimentation, substances chimiques, autant d'éléments qui impactent directement sur notre santé. Après un diagnostic, les habitants ont pu prendre part activement, autour de débats et d'expositions, à l'élaboration de ce plan d'actions en 2007... et dès l'année prochaine, verra le jour une charte sur les nuisances sonores.

Notre vigilance a permis de diminuer certains risques. Ainsi, l'utilisation de produits chimiques, nocifs pour l'environnement et pour chacun de nous, a été réduite de 80% dans l'entretien des espaces verts. Les pollutions intérieures et extérieures continuent à être analysées dans les établissements qui accueillent la petite enfance.

Malheureusement, certaines politiques publiques peuvent être ellesmêmes responsables d'impacts importants sur notre santé, comme la rocade Nord. Mais la gauche traditionnelle est resté trop frileuse, les éluEs écologistes sont trop souvent seuls à alerter sur ces risques, qu'ils soient industriels (productions chimiques) ou atmosphériques (pollution automobile).



personnes handicapées.

2 OCT. Cérémonie d'adieu pour Kamel Laïbi, demandeur d'asile algérien, retrouvé mort dans un squat à Grenoble.

остовге . Ouverture de la 1^{re} classe à horaires aménagés musique et danse à l'école Léon Jouhaux.

16 ост. Formation citoyenne : "1983-1995 à Grenoble,

histoire et leçons d'une dérive".

20 oct. Vœu présenté au nom du groupe écologiste, voté à l'unanimité, pour soutenir l'intersyndicale des salariés d'Alstom, en lutte sur le site de Grenoble.

23 OCT. Les éluEs s'opposent publiquement au déboisement du parc Paul Mistral.

2 NOV 2003. Les "éco-citoyens" installent leur quar-

tier d'hiver dans les arbres du parc Paul Mistral pour empêcher leur abattage. Ils seront délogés par une centaine de policiers le 11 février 2004.

12 nov. Conférence de presse des éluEs sur le Stade et les impôts locaux.

17 nov. Le conseil municipal décide de transférer la collecte des déchets à la Métro.

RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE...

Notre mode de développement n'est pas durable du point de vue environnemental, tout le monde en convient aujourd'hui. Il ne l'est pas plus sur le plan social et laisse nombre de personnes "sur le bord de la route" et les politiques gouvernementales aggravent encore la situation sociale d'une part croissante de la population. La responsabilité d'une commune est aussi d'accompagner celles et ceux que notre société exclut, c'est une action de proximité, déterminante si l'on refuse le chacun pour soi... Les éluEs écologistes ont défendu tout au long du mandat une approche solidaire de chacun des projets municipaux, mais ils ont œuvré aussi pour innover dans des politiques qui répondent directement à l'urgence sociale.

Une action au plus près des besoins sociaux

Grenoble dispose du 2º Centre communal d'action sociale (CCAS) de France

C'est une chance, un héritage de l'histoire politique et sociale de notre Ville, c'est aussi grâce à la volonté de la municipalité d'en faire un acteur déterminant, au plus près des besoins des habitants, avec près de 90 équipements et 1 300 agents, présents dans tous les quartiers.





 Le CCAS réalise chaque année, depuis 2004, une "analyse des besoins sociaux" qui permet de connaître et d'analyser la situation sociale des Grenoblois. C'est un outil indispensable pour adapter au mieux les politiques aux besoins de chacun, une base solide pour envisager un véritable débat public.

Centre d'hébergement

il y a urgence!

L'augmentation des personnes en difficulté (notamment les femmes seules avec enfants), le manque de prise en charge des demandeurs d'asile par l'État et les "ruptures de vie" augmentent malheureusement le nombre de personnes qui se retrouvent sans toit. Ces situations ne sont pas supportables et portent atteinte à la dignité des personnes.

Depuis 2002, les associations et le Conseil consultatif des résidents étrangers (CCREG) demandent la création d'un centre d'hébergement éclaté dans l'agglomération, qui existait dans le passé. C'est la seule issue possible pour assurer le suivi et l'accompagnement des personnes hébergées. Le groupe des éluEs écologistes n'a cessé de demander l'augmentation des capacités d'hébergement d'urgence. À Grenoble, un centre d'accueil municipal devrait être reconstruit, mais il faudra que chacune des communes de l'agglomération prenne ses responsabilités pour répondre à l'urgence : le nombre de familles et de jeunes enfants en grande difficulté ne cessent d'augmenter.

zo nov. Grenoble participe à la conférence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) consacrée au lien entre l'habitat et la santé.

2 Déc. Rencontre entre les élu∑s écologistes de la Métro et des syndicalistes de la CGT.

s péc. Grenoble s'engage avec l'Observatoire régional Rhône-Alpes sur la souffrance psychique en rapport avec l'exclusion.

12 décembre. 1er résultat du plan école : J.-M. Cantèle inaugure Élisée-Chatin : rénovation de la maternelle, agrandissement du restaurant et surtout (innovation) équipement petite enfance dans l'école élémentaire.

14 péc. Cérémonie officielle de labellisation du parc Paul Mistral au "Platane insoumis". 1^{er} janvier 2004. **Lancement du service Métrovélos.**

24 janvier. Près de 5 000 Grenoblois manifestent contre le grand Stade dans le parc Paul Mistral.

27 janvier. Recours des élu∑s écologistes contre l'abattage des arbres du parc Paul Mistral.

4 février. Grenoble participe à la Journée nationale de prévention du suicide.



Le retour des familles en ville impose de répondre à de nouvelles demandes d'accueil des enfants. Au-delà des écoles, la Ville se doit de permettre l'accueil des plus petits. Avec seulement 50% de réponses, Grenoble accuse un retard à rattraper, c'est le sens pris ces dernières années, malgré un effort encore insuffisant. Plus de 130 places auront été créées

depuis le début du mandat et de nombreux espaces d'accueil réhabilités.

Parallèlement, le vieillissement de la population nécessite aussi de créer des structures d'accueil pour les personnes âgées afin de leur permettre de poursuivre leur vie au plus

près de là où elles l'ont construite. Depuis 2002, c'est déjà plus de 200 nouvelles places qui auront été ouvertes.

 Face à l'augmentation du nombre de précaires (près de 13% des Grenoblois) qui doivent faire face à une croissance continue des charges, nous avons demandé que la Ville

augmente les subventions aux associations souvent en première ligne. Depuis 2005, c'est 200 000 € de plus que Grenoble consa-

cre aux aides d'urgence aux plus défavorisés.

La solidarité est aussi internationale

Si notre mode de développement laisse de côté des personnes ici même, il est aussi fondé sur un accroissement des inégalités entre les citoyens du Sud et ceux du Nord. Cette situation est inacceptable.

Pourtant les (faibles) engagements des pays du Nord à l'égard des pays du Sud, notamment en termes d'aide au développement, ne sont même pas tenus. Depuis 20 ans, la France s'engage à y consacrer 0,7% de son PIB et n'y parvient toujours pas! Les éluEs écologistes défendent au quotidien une vision planétaire de notre citoyenneté.

EXPULSIONS |

Une nouvelle aide aux plus démunis

L'allocation municipale d'habitation (AMH)

De plus en plus de Grenoblois sont en situation de précarité et l'on voit même croître le nombre de "travailleurs pauvres". Malgré les efforts de la Ville en direction des économies d'énergie, les charges locatives pèsent de plus en plus lourd dans le budget des ménages les plus faibles. Tout en accentuant encore les politiques d'économies, nous avons demandé au Maire d'interpeller le gouvernement sur son refus de revaloriser la part "charges" des allocations logement [APL].

Face à la situation, nous avons réussi à convaincre la majorité de créer dès 2008 une allocation municipale d'habitation (AMH) pour aider les plus démunis à faire face aux charges liées au logement. Parce qu'il n'est pas acceptable que certains aient à faire un choix entre les factures de chauffage ou d'électricité et les besoins du quotidien.

- La Ville a adopté en 2005 une charte de la coopération décentralisée pour le développement durable. Une manière d'affirmer non seulement la vocation de la Ville à agir en direction du Sud mais aussi d'en définir des principes soutenables.
- Nous restons vigilants à ce que les coopérations en place se fassent au bénéfice des populations : coopération entre la Régie des eaux et la ville de Ouaqadougou.
 - À l'inverse, nous n'hésitons pas à nous désolidariser de la gauche traditionnelle quand celle-ci préfère le prestige aux coopérations de terrain.
- La Ville attire régulièrement l'attention des services de l'État sur la situation des demandeurs d'asile et les éluEs écologistes accompagnent, notamment en les parrainant, les sans-papiers dans leur parcours d'accueil.



• 7 ANS DE REALISATIONS SUR GRENOBLE ET L'AGGLO

6 Février. Le conseil de la Métro vote le Programme local de l'habitat (PLH).

11 février. charges des CRS pour disperser des attroupements de badauds et sympatisants non-violents à côté de la mairie dans le parc Paul Mistral.

24 février. Manifestation pour l'égalité des droits et des chances pour les personnes handicapées.

28 Février. Manifestation "Droit à l'emploi pour toutes et tous! Ni chômage, ni précarité, ni licenciements!".

11 mars. Inauguration du self Jean Racine.

12 mars. Manifestation contre le FN à Grenoble... trois manifs de suite on a les pieds qui enflent !

21-28 mars. Olivier Bertrand des Verts passe le 1^{er} tour et se maintient sur le canton 1 de Grenoble. Il est

élu conseiller général au nez et à la moustache de son concurrent PS.

3 avril. Suspension du permis du Stade par le tribunal administratif.

з avril. Inauguration de l'école du Verderet.

16 avril. Les éluEs écologistes rendent publiques leurs propositions pour une réelle politique sociale et écologique du logement.

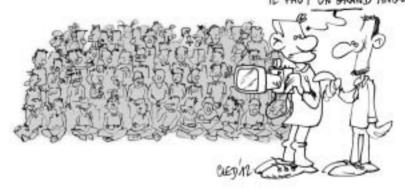
FAIRE DE L'ÉDUCATION LA PRIORITÉ...

La fin du laisser-aller ou la remise en état des écoles

Après des années d'abandon du patrimoine scolaire, notre première priorité a été un important travail de réhabilitation et d'entretien. Un plan pluriannuel de 23 millions d'€ sur l'ensemble du mandat a été mis en œuvre tant pour les écoles que pour les restaurants scolaires : reconstruction de l'école Lesdiguières (en haute qualité environnementale) et de celle du Verderet, réhabilitation des écoles d'Élisée-Chatin, Jouhaux, Anatole-France. Ces réhabilitations ont été l'occasion d'inclure des équipements pour la petite enfance (dans les locaux des écoles Élisée-Chatin, Les Frênes et Bizanet) et de rendre totalement accessible une école par an depuis 2005.



AUTOURD'HU! POUR LES PMOTOS DE CLASSE, W LE NOMBRE D'ÉLÈVES, PL FAUT UN GRAND ANGLE ...



La fin des passe-droits

- ◆ Depuis 1984, les écoles privées de Grenoble bénéficiaient de conventions irrégulières. En 2001, les éluEs écologistes ont fait en sorte que ces écoles, subventionnées par la Ville, passent une convention avec l'État. Résultat : les 2/3 sont désormais sous contrat, un contrat qui assure le respect des programmes, des méthodes pédagogiques et le contrôle par la Ville de l'utilisation des subventions. Ni plus ni moins que la légalité.
- ◆ La Ville a désormais défini précisément les critères qui légitiment une demande de dérogation à la carte scolaire (lieu d'habitation ou de travail, quartier de la personne qui prend en charge l'enfant après l'école,...) et les inscriptions ont été recentralisées au niveau de la Ville. Bilan : une baisse sensible des demandes de dérogations (-17% en 3 ans) comme des dérogations acceptées (de l'ordre de 460 sur l'ensemble des 10 600 écoliers).



19 avril. 1er Forum inter-associatif des associations sanitaires et sociales.

13 mar. Conférence de presse des écologistes sur la gestion du GF 38.

juin. Édition d'une carte postale distribuée largement dans la ville sur la votation citoyenne "Tous Résidents, tous citoyens, tous égaux" réalisée par le Conseil consultatif des résidents étrangers de Grenoble (CCREG), la Ligue des droits de l'homme et la Ville de Grenoble.

1^{er} juin. Jugement sur l'embauche de membres de cabinet d'Alain Carignon.

2 juin. Les éluEs écologistes rendent publics les chiffres alarmants sur la qualité de l'air et dénoncent que l'agglo ne dispose toujours pas de Plan de protection de l'atmosphère (PPA), pourtant obligatoire depuis le 1er juillet 1998.

2 juin. Table ronde sur le droit de vote des résidents étrangers grenoblois "J'y suis, j'y vote !" à la salle de l'Association AMAL.

6 juin. Participation de V. Fristot à l'AG de la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD).

12 juin. Rencontre nationale des associations d'usagers

Ouvrir l'école sur le monde et innover pour tous

Pour passer d'une logique d'enseignement à un principe d'éducation, il ne suffit pas de changer les mots, encore faut-il permettre aux équipes éducatives d'innover...



- Les sections internationales ont été développées et diversifiées (avec des enseignements possibles dès le CE1 en anglais mais aussi en espagnol, italien, allemand, portugais et arabe). Elles ont été décloisonnées afin d'éviter que les élèves en section internationale restent en "vase clos". Hors des heures d'enseignement des langues, leur intégration dans des classes mixtes est désormais la règle.
- En zone d'éducation prioritaire (ZEP), des classes à horaires aménagées pour l'apprentissage de la musique et de la danse ont été créées, à l'école Jouhaux, en coopération avec le Conservatoire et l'Éducation nationale.
- Pour permettre à tous d'accéder au numérique, un plan "cyber-école" a été engagé, permettant d'équiper chaque classe élémentaire d'au moins deux postes informatiques et de fournir un poste à chaque direction d'école.
- ◆ La Ville met à disposition des équipes éducatives des moyens importants, en personnel et matériel, pour organiser des sorties sportives (au ski, à la piscine), des "classes nature" (à la Maison des Collines), des sorties culturelles (musées, théâtre).
- ◆ L'école est aussi pour l'enfant un lieu d'apprentissage de l'autonomie, y compris pour les déplacements : apprentissage de la lecture des panneaux de signalisation, développement des signalisations pour les parcours à pied entre l'école et le domicile, organisation de pédibus ou vélobus avec les parents et les enseignants, préférence donnée autant que possible à l'utilisation des transports collectifs publics (tram, bus de la ville) pendant le temps scolaire.



Restauration scolaire

Un outil de solidarité et d'éducation

LE CHOIX DE PRODUITS DE QUALITÉ, LOCAUX ET BIO Afin de privilégier les produits locaux, la cuisine centrale est en cours de réalisation sur le site du marché d'intérêt national [MIN].

Dès 2001, des produits équitables et bio ont été intégrés aux repas. En 2006, leur part a doublé : au moins une fois par mois, un repas complètement bio, et au moins deux composants bio chaque semaine.

un moyen pour éouquer à L'alimentation En 2008, 6 restaurants scolaires auront été restructurés en self-service, une structure qui permet plus facilement de développer l'autonomie des enfants. L'ensemble du mobilier est aujourd'hui insonorisé et les restaurants ont été mis aux normes.

Parallèlement, les cuisiniers participent désormais aux temps d'animation dans les écoles pour l'apprentissage du goût. Chaque année, environ 30 écoles bénéficient également de temps de sensibilisation au commerce équitable et à la qualité des produits alimentaires.



- 7 ANS DE REALISATIONS SUR GRENOBLE ET L'AGGLO

de l'eau potable et de l'assainissement, à Grenoble.

- 15 juin. Formation citoyenne "L'Urbanisme à l'épreuve de l'écologie".
- 19 juin. Rencontre entre les éluEs écologistes de l'ensemble du département.
- 26 juin. Tournoi de foot interculturel organisé par les associations marraines du CCREG au Stade Bachelard.
- 11 août. Recours contre le permis du Stade... où ne pourrait pas avoir lieu un tournoi de foot interculturel.
- 13 août. Suspension du permis de construire du parking du Stade par le tribunal administratif.
- 7 sept. Rencontre entre les élu∑s écologistes de l'agglo grenobloise.
- 9 sept. Les éluEs écologistes rappellent au maire les engagement pris en 2001 par la majorité.
- 25 Sept. **2º Forum de l'innovation sociale au parc Paul Mistral.**
- 29 sept. Table-ronde organisée à l'espace vie étudiante "EVE" par le CCREG "Les Difficultés de logement des étudiants étrangers : témoignages et perspectives".
- остовге. Inauguration du nouveau Centre de santé au quartier Mistral.

DÉVELOPPER LA VIE CULTURELLE ET SPORTIVE...

16% des emplois de Grenoble sont le fruit du milieu associatif, mutualiste et des coopératives. La densité de la vie associative grenobloise est un appui certain pour permettre à chacun d'être acteur de la Ville. Les élu Es écologistes ont été vigilants à ce que l'effort de la Ville en leur direction se maintienne, malheureusement, pas toujours avec succès...

Une culture à deux vitesses...

La culture, un des outils essentiels pour construire notre "vivre ensemble". Et avec la réhabilitation de la Maison de la Culture, Grenoble fait mieux que beaucoup d'autres villes. Mais comme beaucoup d'autres villes, la politique culturelle vise malheureusement à satisfaire les 20% de la population qui "consomment" beaucoup d'activités culturelles.



La nouvelle Maison de la Culture (MC2) permet ainsi d'accueillir de nombreux spectacles de qualité, dans des conditions optimales. Lors de sa réhabilitation, Grenoble s'est distinguée en rendant accessible une loge d'artiste et en lançant un protocole d'accueil des personnes handicapées. Désormais, chaque année, 4 spectacles sont adaptés aux non-voyants.

Les éluEs écologistes ont aussi veillé à ce que des tarifs attractifs soient maintenus, que le lien avec les écoles, les étudiants, les quartiers soit accentué

Mais malgré tous les discours, la Ville délaisse trop ce qu'elle appelle le "socioculturel", comme s'il y avait d'un côté la "grande Culture" et de l'autre une "petite culture" accessoire. Seul 19% du budget consacré au spectacle l'est en direction des structures de proximité.



Nous nous sommes opposés – sans succès – à la fermeture des équipements de proximité (comme le Théâtre le Rio) et avons tenté de réorienter les subventions de la Ville vers les équipements de proximité. C'est aussi ce soutien aux multiples associations et petits équipements qui permet le maintien d'activités artistiques plurielles et d'emplois pour les intermittents.



> ↑ ↑ ↑ ANS DE REALISATIONS SUR GRENOBLE ET L'AGGLO

s oct. Annulation par la justice des décisions de Carignon et Péneau d'embauches de personnel de cabinet

14 oct. Table ronde sur les immigrés vieillissants organisée par le CCREG et le Comité de liaison de retraités grenoblois [CLARG] à AMAL.

19 nov. Recours contre la nouvelle autorisation de rejets radioactifs accordée au Commissariat à

l'énergie atomique (CEA) de Grenoble.

20 nov. Rencontre des élu∑s écologistes de la région Rhône-Alpes.

octobre-pécembre. Cycle de réunions publiques avant les votes de budgets • 19 ост. Politique culturelle • 4 nov. Impôts et politiques décentralisées • 17 nov. Emploi et économie • 2 péc. Politique de la Métro •15 péc. Budget communal et communautaire. 20 janvier 2005. Bilan de mandat des éluEs.

1^{er} Février. **Réunion publique sur les nanotechnologies.**

9 Février. Les éluEs de la Métro dénoncent les insuffisances du Plan départemental des déchets.

s mars. Inauguration du self Jean Jaurès.

15 mars. Conférence de presse des écologistes sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Le sport pour toutes et tous, plutôt que le soutien aux élites



Grenoble est historiquement une ville où la pratique sportive est très développée. Les éluEs écologistes ont défendu depuis 2001 l'accès pour tous aux sports quand, trop souvent, c'est le sport d'élite que les autres élus souhaitaient favoriser.

- Pour remettre à niveau les équipements et préserver des piscines diffuses dans les quartiers, la Ville a enfin engagé un "plan piscines" en 2002. Il prévoit la réhabilitation de chacun des équipements et une nouvelle piscine – les Dauphins – vient d'ouvrir au Village Olympique.
- ◆ Pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes, il est important de veiller à ce que ce souci soit réel dans les politiques de loisirs aussi. À notre demande, une plus grande attention est enfin portée à ce que l'offre des pratiques sportives soit plus équilibrée pour les filles et les garçons et que les pratiques mixtes soient favorisées.



 Malheureusement, nous n'avons pas réussi à convaincre de la nécessité de soutenir prioritairement les clubs sportifs de quartier (ceux où tout un chacun peut pratiquer son sport préféré), plutôt que les sociétés privées de sport d'élite.

Pourquoi les écologistes se sont opposés au Grand Stade ?

Trop grand...

20 000 à 28 000 places alors que les dernières rencontres de foot réunissent en général 4 000 spectateurs, et alors même que les petits clubs de quartiers ne pourront pas l'utiliser...

Trop cher...

plus de 90 millions d'€ à ce jour, c'est 4 fois le budget qui serait nécessaire — mais qui n'est pas débloqué — pour répondre à la crise du logement étudiant dans l'agglomération!

Mal placé...

le Stade aura détruit le parc Paul Mistral, le "poumon vert" de Grenoble, et sa construction aura nécessité de couper des espèces d'arbres rares.

La justice a tranché en reconnaissant l'illégalité du Stade, mais malheureusement trop tard! Aujourd'hui, les éluEs écologistes restent vigilants sur les coûts de fonctionnement de cet équipement et continuent de demander un débat avec l'ensemble des citoyens sur son utilisation, afin qu'il ne profite pas seulement à la société du GF 38...



21 mars. Adhésion de Grenoble à la Coalition européennes des villes contre le racisme.

24 mars. Avant l'adoption du Plan local d'urbanisme (PLU), P. Kermen ouvre le débat avec la population. Conférence "Du POS au PLU : enjeux et conséquences en terme d'aménagement urbain" • 6 avril. "PLU et haute qualité environnementale, architecturale et

urbaine" • 20 avril. "PLU: quelles formes urbaines pour demain?".

30 mars. Rencontre entre les élu<u>e</u>s écologistes et les élus de Rennes sur le thème de ST-Microelectronics. 31 mars. Accompagnement de jeunes lycéens à Auschwitz pour conserver la mémoire.

1^{er} avril. Manifestation de soutien à l'acrobranchiste

du parc Paul Mistral lors de son procès.

B AVRIL. Grenoble participe aux Assises de la ville pour mieux intégrer la santé dans les politiques de la ville. B AVRIL. Cérémonies de parrainages de demandeurs d'asile au salon d'honneur de la mairie.

15 avril. 2º jury pour la construction d'une cuisine centrale sur le site du marché d'intérêt national (MIN).

SOUTENIR LES ACTIVITÉS UTILES ET SOLIDAIRES...

Pour une économie plus juste, plus sociale, plus soucieuse de l'environnement, les éluEs écologistes n'acceptent pas que les aides économiques des collectivités soient concentrées sur les grands groupes privés, les "high-tech", les nanos et la "compétition internationale" alors que pour s'assurer bonne conscience, de (bien faibles) budgets sont consacrés à l'économie sociale et solidaire. Y aurait-il donc une économie ni sociale ni solidaire promue par les collectivités? Le groupe des éluEs écologistes a choisi nettement d'agir pour des activités socialement et écologiquement utiles à tous, pour un développement social partagé donnant la priorité à la personne humaine et à la vie.

Les activités publiques, premier acteur de l'emploi dans la ville

Le premier employeur de l'agglomération, c'est l'hôpital. La Ville de Grenoble et son CCAS, ce sont plus de 4 000 agents. La droite aux affaires de 1983 à 1995 avait fait

le choix idéologique de "dégraisser" la Ville de ses agents publics. Les marchés publics sont une des principales sources d'activités dans notre agglomération. La droite en avait fait une source de corruption.

Nous agissons pour la qualité des services publics, leur renforcement et leur modernisation. Pour des services au plus proche des habitants, décentralisés, assurant leurs missions essentielles de solidarité, le personnel public doit être suffisamment présent.

> Les éluEs écologistes ont remis de la légalité dans la commande publique et pesé pour retrouver le personnel nécessaire



Préférer la proximité et la diversité

Là où certains promeuvent le développement des grandes surfaces et des grands groupes, les éluEs écologistes donnent la priorité aux commerces de proximité et aux petites et moyennes entreprises. Pour une meilleure qualité, mais aussi des emplois plus nombreux. Le seul moyen de protéger le commerce de proximité est

d'empêcher l'extension des grandes surfaces, leur agrandissement est désormais interdit dans l'agglomération.



Des entreprises plus responsables

Entretenir, améliorer, réhabiliter et construire du logement, des équipements, des transports en commun: les collectivités territoriales sont des "clientes" majeures des entreprises privées. Les collectivités peuvent choisir leurs exigences sociales et environnementales.

TOPE - 7 ANS DE REALISATIONS SUR GRENOBLE ET L'AGGLO

- 9 mai. Les éluEs écologistes dénoncent publiquement l'état des finances de la Métro.
- 3 juin. Conférence de presse à propos de l'impact de la pollution automobile sur l'accroissement de la mortalité.
- 3 juin. Participation à une table ronde sur la chimie organisée par la FRAPNA, association de sauvegarde de la nature.
- 11 juin. Recours contre le marché de la restauration municipale attribué à Sodexho .
- 14 juin. Les écologistes rendent public leur bilan de l'application du budget 2005.
- 17 juin. Recours contre le Stade et le parking.
- 17 juin. Formation citoyenne sur les tarifs des services publics.
- 17 juin. Forum Sciences et Démocratie à la maison de la culture MC2.
- 20 juin. Grenoble adopte une convention pour l'isolation des bâtiments des Grands Boulevards (OPATB).
- 21 juin. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) prend Grenoble en exemple sur les politiques de soins luttant contre la pauvreté.
- во juɪn. Formation citoyenne sur la Ville et ses filiales.

8

Nous veillons à l'inclusion de clauses sociales, environnementales et éthiques dans les marchés publics. Le commerce équitable est favorisé dans l'achat des produits. Lors de la réalisation de la 3º ligne de tram, une clause d'insertion a permis que des personnes sans travail soient employées. Les produits locaux, bio ou issus du commerce équitable ont été progressivement inclus dans la restauration municipale. Une façon de rendre peu à peu les entreprises privées plus responsables et solidaires...

Science sans conscience...

ou la révolution des nano-bio-technologies

Soutenir l'économie sociale et solidaire

Nous défendons le soutien à l'économie qui ne délocalise pas, qui répond aux besoins des habitants, permet l'initiative économique de tous et notamment des précaires ou de jeunes porteurs de projet. La création de très petites entreprises (TPE) s'est accrue encore grâce au soutien à la

finance solidaire, aux coopératives d'emplois et d'activités. La Ville a par exemple participé à la création de la première Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) de l'Isère, Soli'Gren, en mai 2007. L'économie sociale et solidaire, un moyen pour créer des emplois de proximité et développer des services d'utilité sociale! Pour mettre en relation ses acteurs, la Ville a organisé le 1er forum de l'innovation sociale en 2002.



Aider l'économie mais sous conditions!

Alors que les subventions aux multinationales et pôles de compétitivités se sont multipliées, les éluEs écologistes ont malheureusement été les seuls à refuser de verser de l'argent public à des entreprises privées en l'absence de contrepartie. La plupart des aides attribuées se font aujourd'hui sans aucune condition, simplement pour "attirer" l'investisseur.

Nous avons refusé de subventionner ST Microelectronics dont l'installation s'apparentait à une délocalisation de Rennes à Grenoble. Nous avons refusé de soutenir Motorola qui a délocalisé avec perte et fracas après avoir perçu 5 ans de subventions publiques.

Un véritable jeu de dupe : le développement de ces politiques dans tous les territoires permet d'accroître les subventions publiques sans impact sur l'emploi.

Des millions d'euros ont été investis ces dernières années par le public dans des projets de recherche privés comme celui de Minatec. Nous avons refusé de subventionner ces projets sans que le débat ait lieu sur leur utilité environnementale et sociale et sur les questions éthiques qu'ils soulèvent.

Les nanoparticules pourraient se disperser dans l'environnement et nuire à la santé, comme l'amiante, la pollution atmosphérique par les poussières ou les aérosols... Ce risque exige des études de nocivité préalables à l'utilisation massive et une réglementation adéquate, avec des systèmes de contrôle efficaces et indépendants. Mais une fois de plus, les intérêts économiques priment sur la santé publique...

La miniaturisation des systèmes électroniques permet de fabriquer des systèmes communicants par ondes radio. Miniaturisés, ils peuvent servir dans le domaine médical ou pour le contrôle de la traçabilité de produits, mais aussi dans des applications militaires tels les drones ou le contrôle de l'activité et de la vie privée des individus à leur insu. L'encadrement ou l'interdiction de telles applications doit être rapidement édicté au niveau mondial et un strict contrôle de la mise sur le marché de telles puces doit être organisé.

S'il n'est souhaitable d'interdire les recherches sur la complexité du vivant, il est nécessaire en revanche de réfléchir à quelles applications sont acceptables ou ne le sont pas, quelles sont les priorités et à qui cela sert vraiment.

Cette réflexion nécessite des débats plus larges que ceux qui ont eu lieu. Une fois de plus les choix qui engagent l'avenir de nos sociétés ont été le fait de quelques-uns...

> 1 - 7 ANS DE REALISATIONS SUR GRENOBLE ET L'AGGLO

23 août. Si vous avez vu une tomate géante poursuivie par 2 laborantins, vous n'avez pas rêvé... c'étaient les journées d'été des Verts à Grenoble.

в sept. Recours sur la privatisation du stationnement. 15 sept. Les écologistes dénoncent l'augmentation de 11% des tarifs de la Compagnie de chauffage.

20 sept. **Création du réseau des Villes santé de l'Arc**

Alpin, associant Bourgoin, Genève, Grenoble, Lyon et Villeurbanne.

20 sept. Participation à la table-ronde européenne sur la citoyenneté de résidence à la mairie de Paris.

23 sept. Premières rencontres Rhône-Alpes/Piémont du tourisme responsable et solidaire, à Turin.

з ост. Brillant 25° anniversaire du Centre d'information interpeuples (CIIP). 4 oct. Manifestation contre le contrat première embauche (CPE).

12 ост-29 nov. **Réunions publiques sur les budgets 2006.**

17 OCT. La conférence citoyenne sur l'eau rend publiques ses conclusions.

19 oct. Les éluEs rendent publique l'annulation de la privatisation du stationnement par la justice.

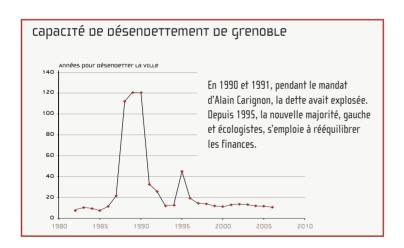
GÉRER AVEC RESPONSABILITÉ L'ARGENT PUBLIC...

L'écologie, c'est l'utilisation rationnelle et économe des ressources naturelles, mais c'est aussi l'utilisation rationnelle et économe des ressources financières. C'est refuser de faire peser sur les générations futures les choix, y compris financiers, du présent. C'est enfin ne pas se laisser aller à augmenter la pression fiscale qui pèse avant tout sur les plus modestes vu que la fiscalité locale n'est pas proportionnelle aux revenus. Ces principes, les élu£s écologistes les défendent depuis 1995.

Redresser une situation critique

De 1983 à 1995, la droite grenobloise a mené une politique désastreuse : surendettement de la Ville, privatisations de services publics, cure d'amaigrissement du personnel communal, corruption généralisée.

Pendant cette période, les écologistes n'ont cessé de dénoncer ces pratiques, et grâce aux écologistes, elles ont été sanctionnées.





Une fois aux responsabilités, leur priorité a été avant tout de remettre de l'ordre là où la droite avait sombré dans l'illégalité...

- Il n'est pas concevable que l'endettement finance le fonctionnement des services. C'est pourtant ce qui a été fait avant 1995. À notre demande, le désendettement de la Ville est devenu une priorité financière. Pour cela, il a fallu faire des choix, mais le résultat est probant. En 1995, la capacité de désendettement de la Ville était de 45 ans, elle est aujourd'hui d'un peu plus de 10 ans!
- À notre demande, un service de contrôle de la gestion externe a été créé dès 1998. C'est le moyen pour les conseillers municipaux de contrôler réellement les multiples organismes para-municipaux et les délégations de service public. Une fois par an, un conseil municipal est ainsi consacré au contrôle de ces organismes, un moyen pour que les dérives du passé ne se reproduisent pas...

« La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration. »

Article 15 de la Déclaration des droits de l'homme

21 nov. Préprogramme de restructuration de l'école Anatole France.

23 nov. Création de l'Association nationale des élus chargés de la santé publique. M. Girod de l'Ain en devient vice-présidente.

16 nov. Dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale, petit-déjeuner équitable pour les agents communaux.

30 nov. Conférence sur la remunicipalisation de l'eau à Grenoble avec Danièle Mitterrand.

12 péc. Conférence de presse sur le plan de protection de l'atmosphère (PPA) de la région grenobloise.

12 péc. Dépouillement de la votation citoyenne du 21 octobre : 6 443 votants avec + de 94% pour.

22 péc. Recours sur le schéma directeur et le tunnel sous la Bastille.

11 janvier 2006. Participation à la rencontre entre le ministère de l'Éducation nationale et les 11 Villes françaises ayant un service "santé scolaire".

23 janvier. Délibération sur le programme de réhabilitation du restaurant scolaire Jules-Ferry (self).

13 mars. Lancement de la semaine de la santé mentale. 15 mars. Réunion publique sur la rocade Nord et le tunnel sous la Bastille.

Gérer, c'est faire des choix

Pas plus que les ressources naturelles, les ressources financières des collectivités ne sont infinies! Juger de l'opportunité de chaque dépense, afin de ne pas compromettre la possibilité de dépenses plus essentielles, c'est un principe que nous appliquons chaque jour.

De nombreuses dépenses ont été évitées: le projet d'achat de machines à voter électroniques dont les couacs ne sont plus à démontrer (500 000 € économisés), l'attribution de subventions aux pôles de compétitivité qui ne sont pourtant pas de la compétence de la Ville (1 million d'€ économisés), etc.



Notre vigilance n'est pas toujours suffisante à faire entendre raison à la gauche traditionnelle : 90 millions d'€ auront été dépensés pour le grand Stade alors que cette somme aurait permis, par exemple, de répondre au problème criant du logement des étudiants.



Plus de 800 millions d'€ risquent d'être gaspillés dans le projet de rocade Nord alors que les collectivités ont du mal à trouver les financements nécessaires pour les nouvelles lignes de tramway.



Bataille autour de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Lors du transfert de la compétence "déchets" à la communauté d'agglomération, une nouvelle taxe a vu le jour : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Pourtant, ce service public existait déjà. La Ville aurait donc dû transférer à la Métro les recettes qu'elle consacrait à cette politique.

Les éluEs écologistes ont ensuite tout fait pour limiter cette taxe supplémentaire que même les plus démunis devront payer.

Résultat : le niveau de la TEOM des Grenoblois est le plus bas de toute l'agglomération.



Inaugurer les économies

L'action résolue des écologistes pour réduire les consommations d'eau et d'énergies porte ses fruits. En limitant les gaspillages énergétiques, en améliorant son patrimoine, la Ville économise déjà, chaque année, 1,5 million d'€ et 20% d'énergies comparativement à 1995.

Diminuer les dépenses énergétiques, c'est bon pour l'environnement et le climat, c'est bon aussi pour le budget !

Cette démarche, engagée à Grenoble depuis 1995, a été étendue à l'agglomération avec la création d'une Agence de l'énergie qui emploie aujourd'hui 12 personnes.

TOPE - 7 ANS DE REALISATIONS SUR GRENOBLE ET L'AGGLO

23 mars. Recours contre le Plan de déplacements urbains (PDU).

mars 2006. Inauguration d'un nouvel équipement petite enfance du CCAS à l'école des Fresnes.

17-18 mars. 10º édition d'ampleur exceptionnelle de "Grenoble contre le Racisme et pour l'Égalité" avec 174 partenaires... 2 avril. Les éluEs rendent publique l'annulation des décisions concernant NC Numéricâble.

25 avril. Réunion publique sur les 20 ans de Tchernobyl. 2 mai. Soutien des éluEs écologistes aux opposants à MINATEC.

11 mai. Lancement du partenariat entre la Ville de Grenoble et Solidarité Active, au sujet des centres de santé. avec M. Girod de l'Ain et Martin Hirsh. 19 mai. Présentation de la politique de santé de Grenoble au forum mondial "Ville et qualité de la vie".

20 mar. Inauguration de la ligne C du tramway sous la pluie et les lacrymogènes des CRS venus chasser les pompiers en grève.

23 mar. Biennale de l'habitat durable à la maison de la culture MC2.

RENFORCER LES SERVICES PUBLICS...

On ne peut pas laisser au secteur privé le soin de répondre à tous les besoins sociaux. Ce qui semble évident pour l'éducation ou la culture l'est aussi pour la gestion des ressources naturelles, comme l'énergie, ou un outil important de la politique des déplacements, la gestion des parkings en ville.

Pour qu'ils ne soient pas soumis aux intérêts financiers, les éluEs écologistes défendent fermement les services publics qui, s'ils sont bien gérés, sont de véritables outils au service et de l'écologie et de la solidarité.

Des tarifs pour permettre l'accès de tous



Il ne suffit pas qu'un service soit public pour qu'il rende service au public qui en a le plus besoin. Pour que les services rendus soient accessibles à tous, les éluEs écologistes ont maintenu une forte vigilance sur les tarifs...



EAU ST GAZ TUBLIES À TOUS LES ÉTRAGES ,... ET ÉLECTRICITÉ!

Exemple be beux services publics essentiels

🔷 ца тад

Malgré une augmentation des tickets à l'unité, notre détermination a permis de maintenir des abonnements mensuels et annuels à des tarifs abordables et différenciés selon les situations. Seul moyen de rendre concret le droit aux déplacements y compris pour les jeunes et les demandeurs d'emploi.

La mise en place de la carte à puce a permis l'extension de l'utilisation des titres de transports au-delà du réseau de l'agglomération, sur le réseau VFD et sur les trains SNCF.



Les cantines scolaires

Une gestion rigoureuse et la volonté d'un accès pour tous permettent de maintenir des tarifs abordables pour les familles les plus en difficulté.

Depuis 2001, la tarification sociale a été accentuée et s'échelonne maintenant entre 1 et 5.50 €. suivant les revenus des familles.

TOPE • 7 ANS DE REALISATIONS SUR GRENOBLE ET L'AGGLO

1^{er} juzn. 3^e édition du Forum de l'innovation sociale, à Bouchayer-Viallet.

15 juin. 2 recours sur GEG et sur le budget de la Métro. 19 juin. Manifestation de soutien aux opposants à MINATEC lors de leur procès.

12 juillet. Conférence de presse sur l'annulation par la iustice du contrat de GEG. 26 juillet. Recours sur les nouveaux permis du Stade et du parking.

RENTrée 2006. Augmentation des produits bio dans les repas servis en restaurants scolaires.

11 sept. Assises de la Ville, organisée par la Métro. sept-béc. Les éluEs écologistes entament un cycle de rencontres avec des représentants de syndicats • 23 sept. de la CGT • 7 nov. de GEG • 8 péc. de l'Alliance. oct. Les éluEs entament une bataille sur le vote électronique. Résultat : le 27 novembre, le maire renonce à acheter des machines à voter pour Grenoble.

16-23 oct. Expo "Grenoblois d'ailleurs, Citoyens d'ici" avec des portraits de résidents étrangers grenoblois sur 100 panneaux dans la Ville.







Gaz Électricité de Grenoble (GEG) un service pas assez public

Au sortir de la guerre, nous avions hérité à Grenoble d'une régie municipale du gaz et de l'électricité. Malheureusement, en 1986, l'ancienne majorité de droite a privatisé ce service public en le transformant en société d'économie mixte (SEM).

La justice a donné raison aux éluEs écologistes en annulant plusieurs de ces décisions et contrats.

Depuis, nous demandons la remunicipalisation de GEG, sans réussir, pour le moment, à convaincre la gauche traditionnelle de cette nécessité.

Malgré tout, la ville a engagé GEG dans la politique de maîtrise des consommations énergétiques



- GEG réalise ainsi plus de 200 diagnostics "maîtrise de l'énergie" par an.
- Les usagers ont la parole depuis la mise en place d'un comité des usagers du gaz et de l'électricité, présidé par une élue écologiste.

La Régie des eaux

ou l'eau de Grenoble redevenue publique

En 1989, l'ancien maire corrompu privatise la Régie des eaux de Grenoble. Après des années de mobilisation de la part d'associations et des éluEs écologistes, la remunicipalisation de l'eau est décidée le 20 mars 2000. Simultanément, en janvier 2000, l'assainissement est transféré des communes à la Métro. Depuis 2001, les éluEs écologistes ont démontré l'efficacité d'une gestion locale et publique du service de l'eau :

- l'eau de Grenoble est aujourd'hui parmi les moins chères de France, deux fois moins chère qu'à Lyon, Marseille ou Bordeaux!
- 100% naturelle puisqu'elle ne subit aucun traitement!
- les travaux d'entretien ont triplé pour maintenir le bon état du réseau et diminuer les fuites ;
- les usagers sont associés à la gestion et représentés au conseil d'administration.

Triplement des efforts d'investissement, transparence et qualité améliorées, développement d'actions pour préserver la pureté de l'eau et diminution du prix, voilà les avancées concrètes du service public de l'eau à Grenoble.



DOOL • 7 ANS DE REALISATIONS SUR GRENOBLE ET L'AGGLO

26 OCT. Réunion publique sur le plan de déplacements urbains (PDU).

22 nov. Après la proposition de M. Boileau, déléguée au logement social, de créer une allocation municipale d'habitation (AMH), la Ville lance un groupe de travail sur les "aides aux Grenoblois en difficulté".

11 péc. Les écologistes apportent la contradiction à la table ronde "Nanoviv" à la chambre de commerce et d'industrie (CCI), sur les nanotechnologies.

14 péc. Création du Groupement régional de santé publique, dont Grenoble devient membre.

14 péc. Recours sur le Stade. Mais faut-il vraiment encore un stade alors que Zidane arrête sa carrière ?

16 janvier 2007. La cour d'appel de Lyon annule les permis de construire du grand Stade de 2004, 2005 et 2006.

23 janvier. Manifestation contre la loi dite "de prévention de la délinquance".

8 février. Création du Conseil local de santé mentale à Grenoble.

ÉLARGIR LA DÉMOCRATIE...

Trop souvent la démocratie est limitée en France à la période électorale. Comme si après l'élection des conseillers municipaux, les citoyens avaient signé un chèque en blanc aux éluEs, leur laissant toute liberté.

Tout au long du mandat, les éluEs écologistes auront agi au contraire pour redonner du pouvoir aux citoyens, associer les habitants plus sérieusement aux choix publics, intégrer dans notre système politique ceux qui en sont exclus.

Associer les habitants aux décisions publiques

Parce que la démocratie ne se limite pas à l'usage du droit de vote tous les 6 ans, nous défendons et pratiquons un dialoque permanent avec les habitants



- Depuis 2004, un lieu d'exposition "La Plateforme", place de Verdun, permet de présenter tous les nouveaux projets d'urbanisme et de faciliter ainsi l'information et le débat sur les projets en cours.
- En 2001, à notre demande, un conseil de développement est créé au niveau de l'agglomération afin que les acteurs locaux (associatifs, syndicaux, économiques, etc.) puissent participer à l'élaboration du "projet d'agglo", comme le prévoit la "loi Voynet".



 Parallèlement, depuis 2002, ont été créés des conseils consultatifs de secteurs qui permettent aux habitants de rendre des avis sur les politiques qui concernent leur secteur. La Ville alloue des moyens humains et financiers afin que ces conseils puissent fonctionner.

Chaque conseil consultatif de secteur est coprésidé par un habitant et un élu. Là où ils sont responsables des politiques, les éluEs écologistes ont défendu l'accès des habitants aux informations et les ont associés au plus tôt à l'élaboration des projets.

Pour la première fois en 2006, les citoyens ont pu participer au débat budgétaire : des réunions publiques ont été organisées avant le vote du budget et un forum Internet a permis à chacun de s'exprimer sur les priorités financières que la Ville allait se donner.



7 - 7 ANS DE REALISATIONS SUR GRENOBLE ET L'AGGLO

2 mars. Les éluEs dénoncent le favoritisme dans les marchés de parkings à Grenoble.

2 mars. Recours sur des panneaux publicitaires Decaux.

2 et 9 mars. Certifications ISO 9001 de la régie assainissement et de la Régie des eaux de Grenoble.

10 mars. Grande marche contre tous les racismes et toutes les discriminations à Grenoble. Français, résidents étrangers, immigrés, sans-papiers : solidarité ! 20 mars. Au recours ! sur les permis du stade et du parking.

22 mars. Les élu<u>E</u>s écologistes rendent publiques les recommandations du Comité national d'éthique sur les nanotechnologies.

27 mars. La commission locale de l'Eau du Drac et de la Romanche vote le projet de renforcement de la protection des sources de Rochefort.

AVFIL. *Les Nouvelles de Grenoble* sortent pour la 1^{re} fois sur papier recyclé.

18 avril. Conférence de presse contre le vote électronique avec des militants écologistes des villes iséroises ayant abandonné les urnes transparentes [Meylan, Voiron et Voreppe].

Lutter activement contre toutes les discriminations

Parce que la démocratie, c'est l'égalité des citoyens, la faire vivre, c'est refuser activement les discriminations

- Dès 2001, un protocole a été signé entre la Ville, le centre communal d'action sociale (CCAS) et les organisations syndicales pour lutter contre les discriminations au travail et dans les relations avec le public. C'est le protocole le plus ambitieux qu'une commune française ait engagé.
- ◆ En 2003, un protocole d'accord a été signé avec les syndicats pour augmenter le nombre de personnes handicapées dans le personnel de la Ville : fin 2006, la Ville atteignait déjà un taux de 4%.



- Chaque année, depuis 11 ans, la ville se mobilise avec les associations pour une "campagne contre le racisme" qui allie les associations, les écoliers, les élus, dans un foisonnement d'événements mêlant cultures et débats.
- La Ville soutient les associations qui luttent contre toutes les discriminations et s'engage à leurs côtés pour aider les victimes à faire valoir leurs droits.

un conseil consultatif coprésidé par un écologiste, ça change tout!

L'un des conseils consultatifs est coprésidé par une élue écologiste...

- ◆ Les assemblées du conseil consultatif sont publiques et ouvertes à tous.
- L'indépendance des avis rendus par le conseil est garantie par le retrait de l'élue municipale lors de son élaboration.
- La liberté des débats des habitants est assurée grâce à l'accès qui leur est donné à l'intégralité des informations.

Donner une place aux citoyens exclus du système politique

De nombreux citoyens sont exclus de notre système politique. Bien que vivant ici depuis des années, travaillant à Grenoble, payant des impôts au même titre que les Français, les étrangers non-communautaires n'ont même pas la possibilité de participer à la désignation des conseillers municipaux. Pour pallier cette grave injustice, les éluEs écologistes ont obtenu :

un conseil consultatif des résidents étrangers grenoblois (ccreg)

Coprésidé par un élu écologiste et par une résidente étrangère, il s'est saisi de nombreux enjeux: droit de vote, logement, sanspapiers, coopération décentralisée, etc. En rendant chaque année un rapport au conseil municipal, il permet que les élus entendent la voix de ceux qui ne peuvent pas voter.

une votation citoyenne

pour Le proit pe vote pes étrangers

Depuis 2002, la Ville apporte son soutien aux associations qui organisent chaque année une votation citoyenne sur le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers. Grenoble est ainsi la seule ville en France à n'avoir jamais raté ce rendez-vous et le nombre de participants à la votation ne cesse d'augmenter chaque année (près de 8 000 votants en 2006).



> 1 - 7 ANS DE REALISATIONS SUR GRENOBLE ET L'AGGLO

19 avril. Participation à la conférence sur la corruption organisée par Anticor. Absence remarquée d'Alain Carignon...

ner mai. Intervention de G. Kuntz à la table-ronde des Amis du Monde Diplomatique au Tonneau de Diogène sur le vote (opaque et invérifiable) par ordinateur. 10 mai. À la demande des écologistes, la Commission nationale du débat public demande une concertation avant la consultation sur la rocade Nord.

23 mai. Journée franco-italienne de coopération décentralisée et tourisme solidaire.

29 mai. À l'occasion d'Immeubles en fêtes, M. Boileau, présidente d'ACTIS, signe avec les locataires de plusieurs immeubles et les associations de locataires des chartes de convivialité.

31 mai. En plein temps des cerises et devant le tribunal, les éluEs soutiennent les "contreplaquistes" de la rue Thiers qui refusent leur fichage ADN. 20 juin. Lancement, à la Plateforme, de la première

semaine "Santé – Environnement".

9 oct. Pour la première fois, une journée est consa-

9 ост. Pour la première tois, une journée est consacrée à l'économie sociale et solidaire dans le cadre du Forum pour l'emploi.

DES IDÉES ET DES ACTES POUR GRENOBLE...

Les écologistes

d'autres pratiques en politique!

- La présence sur le terrain. Rencontres régulières avec les associations et les syndicats, présence importante dans les instances paritaires (notamment sur les conditions de travail) et les conseils d'école.
- L'ancrage dans la réalité. Les éluEs écologistes ont participé activement aux mouvements sociaux et aux manifestations pour défendre les libertés, ils sont restés militants dans les mouvements politiques écologistes et ont gardé une activité professionnelle.
- Le débat avec tous. Pour donner aux habitants les clefs du débat, les éluEs écologistes ont rendu publiques leurs propositions, leurs divergences et alerté sur les dérives lors de multiples conférences de presse et réunions publiques. Une fois par an au moins, vous avez été conviés à une réunion publique pour faire le point et débattre du bilan de mandat.
- La parité effective. Le groupe des éluEs écologistes ce sont 11 conseillers municipaux (dont 5 femmes) présidés par une femme, 5 adjoints (dont 2 femmes) et 6 représentants à la Métro (dont 3 femmes).
- Le non-cumul appliqué. Les conseillers municipaux écologistes qui sont aussi conseillers d'agglomération ont fait le choix de ne pas être adjoint au niveau communal pour pouvoir exercer pleinement leur mandat!
- L'éthique en politique. Les éluEs écologistes prennent le parti quotidiennement de l'intérêt général et veillent toujours au respect de la loi.

epuis 1995, l'alliance de la gauche et des écologistes a permis de redresser, reconstruire et moderniser Grenoble. L'action des éluEs écologistes – ADES, Verts, Alternatifs – a été décisive pour promouvoir l'écologie, la solidarité et l'emploi.

Mais, minoritaires dans la maiorité, nous n'avons pas pu empêcher certaines décisions, prises souvent sans débat public, par une entente entre la gauche traditionnelle et la droite (le grand Stade, les aides publiques aux grands groupes privés, les nanotechnologies, les projets de rocade Nord ou d'élargissement de l'A 480).

Cependant, deux mandats successifs ont démontré que les « utopies » écologistes peuvent devenir réalité, tout en redressant les finances de la Ville (mises à mal par des élus corrompus) et sans pour autant augmenter les impôts. Les alternatives à la voiture, les économies d'énergie, la réhabilitation des écoles ou le renforcement des centres de santé en sont la preuve. La priorité a été mise sur le logement social, l'urbanisme au service d'une ville durable et accessible à tous.

Sur tous ces dossiers essentiels, les éluEs écologistes ont exercé une vigilance de tous les instants.

11 éluEs au service de Grenoble et l'Agglo

Christine GARNIER



François SUCHOD



Marina GIROD de l'AIN



Raymond AVRILLIER



Vincent FRISTOT



conseillère municipale coprésidente du groupe des élues ADES, Verts, Alternatifs conseillère d'agglomération (ADMN.) : ADMINISTRATEUR |MBRE) : MEMBRE |PDT) : PréSIDENT |V-PDT) : VICE-PréSIDENT

- Commission municipal practice de vieu orange de vieu de la Métro o membre du bureau du syndicat mixte des transports en commun

 Agence Locale de l'energie (V-pdt)

 Geg ASS. Syndicale dracisère écoles beauvert club des villes cyclables Agence d'urbanisme (Admn.)

 Synd. Du bois Français Synd. Mixte du schéma directeur de La Région grenobloise (MBRE)

- conseiller municipal pélégué en charge pe l'accessibilité et pe la qualité pe vie

10º apjointe chargée de La santé publique, l'HYGIène-salubrité et La prévention des nuisances présidente du groupe des élues ades, verts, alternatifs

• CCAS • CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE • CENTRE DE GESTION DES CENTRES DE SANTÉ (AGECSA) • CLINIQUE MUTUALISTE • SOLIDARITÉ FEMMES • LE FOURNIL • DOINT D'EAU • ÉCOLE DU GRAND CHATELET • FEMMES SDF (ADMN.) • CONSEIL DÉPAITEMENTAL D'HYGIÈNE (MBRE)

conseiller municipal 3º vice-présibent de la métro chargé de l'assainissement et des eaux pluviales président du groupe des écologistes et de la gauche citoyenne à l'agglomeration

• RÉGIE COMMUNAUTAIRE
D'ASSAINISSEMENT (DDT)
• ETABLISSEMENT PUBLIC
FONCIER LOCAL DE LA RÉGION
GRENDBLOISE • RÉGIE DES EAUX •
COMPAGNIE DE CHAUFFAGE
INTERCOMMUNALE (ADMN.)
• COMMISSION COMMUNALE
D'ENQUÊTE SUIT LA SPOLIATION
DES JUIFS • COMMISSION LOCALE
DE L'EAU (MBRE)

conseiller municipal pélégué aux espaces verts et à la maîtrise pe l'énergie conseiller p'agglomération

- RÉGIE DES EAUX (PDT)
 AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT TE DE GESTION DES EAUX D'AC-ROMANCHE (V-PDT)
 GRENOBLE HABITAT (ADNN.)
 COMITÉ LOCAL DE L'HABITAT DE L'AGGLO G'ENDBLOISE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES (MBRE)

QUELLE VILLE VOULONS-NOUS POUR DEMAIN?

Une ville démocratique, attentive à ses habitants et ses quartiers

Les partis traditionnels restent trop souvent sourds aux habitants. Nous souhaitons une démocratie locale réellement participative : des budgets débattus dans les quartiers et les secteurs, des débats publics contradictoires et au besoin, sur les grands choix, un vote des habitants.

La ville



à taille humaine

Une ville solidaire, soucieuse d'éducation, de culture, faisant le choix de la santé

Pour faire face aux risques d'exclusion, nous souhaitons lutter contre la spéculation foncière, adapter les charges aux revenus des ménages grâce à une allocation municipale d'habitation, concentrer les investissements publics sur les équipements culturels et les écoles.

Une ville équitable, créatrice d'emplois stables et d'activités utiles à tous

Plutôt que de subventionner les grands groupes privés qui délocalisent, nous souhaitons favoriser les producteurs locaux, la création de forme d'activités plus collectives, les commerces de proximité, le développement de services de qualité (crèches, transports, services à la personne,...), une recherche socialement et écologiquement utile.

Une ville respirable, dans un environnement protégé, luttant contre le changement climatique

La préservation de notre qualité de vie doit être une priorité des politiques locales. Nous souhaitons aménager des espaces verts et des lieux de convivialité dans tous les quartiers, consacrer l'argent public aux alternatives à la voiture individuelle (transport en commun, covoiturage, vélo, téléactivité), développer encore le bio dans les cantines, et faire primer résolument le choix de la santé.

Marvvonne BOILEAU

conseillère municipale <u>péléguée au logement social</u>

• présidente d'Acteur de L'immobilier social (Actis) • vice-présidente de gaz et Electricité de grenoble • SAEML SAGES • Centre de Rééducation Motrice paul cocat • école bizanet • collège Stendhal (AdMN.)



Jean-Marc CANTELE





- 15^e apjoint chargé de l'éducation, de la VIe scolaire et de la restauration municipale • conseil d'école cl bernard • collège olympique • collège champollion • lycée champollion • lycée champollion • centre médico psycho-pédagogique de lacadémie de grenoble (ADMN.) • Syndicat intercommunal pour l'enseignement entre grenoble et Eybens (MBRE)

loëlle DIOT



• SEM Grenoble 2000 (ADMN.) • Membre du comité syndica du syndicat Mixte du parc régional Naturel du vercors







- 2^e abjoInt снагде́ be L'urBanIsme et be L'envIronnement

- 7^e abjointe chargée be L'économie solibaire, abjointe be quartier secteur 2

Colette FILLION-NICOLLET

- SAEML SAGES (pDT)

 Commission ecologie
 urbaine (V-pDT)

 Grenoble 2000

 SAEML D'amélioration et
 D'exploitation bes biens de
 Grenoble et de L'agguo (ADMN.)

 ASSOCIATION DÉPAITEMENTALE
 ISÊRE-Drac-Romanche comiré
 Drac Vivant commission
 communale d'enquête sur
 La spolitation des juifs (mbre)

 Métro création d'ACTIVITÉS
 economiques (MCAE)

 Réseau des territoires pour
 L'Economie solibaire •
 RESeau DES FEMMES Régie
 DU TÉLÉPHÉRIQUE Grenoble
 SOLIDAITÉ SOLIGIERO MIC MUTUALITÉ •
 MPT ST-Laurent (ADMN.)

Gilles KUNTZ



- 19^e apjoint chargé de La Lutte contre Les discriminations et des droits des étrangers
- coprésident du conseil consultatif des Résidents étrangers (ccreg)
 Régie grenoble communication centre Audio Visuel de grenoble comité social des personnels des services communaux ODTI AMAL ÉCOLE LES TTEMBLES (ADMN.)
 TERTITOIRES 38 CONSEIL communal de prévention de La délinquance (mbre)

mpression : imprimerie des Eaux-Claires • Document financé par les mouvements écologistes et imprimé sur papier recyclé • Photos prises par nos soins

ÉLECTIONS MUNICIPALES : APPEL AUX CITOYENS



Pour que ça change vraiment en mars 2008, ça dépend de vous !

renoble a échappé à la corruption grâce à notre vigilance. Il n'est pas question de voir notre ville retomber aux mains de ceux qui avaient fait de la corruption un mode de gestion municipale. Tous les efforts de redressement financier réalisés depuis 12 ans seraient réduits à néant.

Pour autant, le mode de gestion actuel de la ville ne peut se prolonger : il n'associe pas les habitants aux décisions importantes et privilégie les politiques de prestige gaspilleuses d'argent public, au détriment de nombreuses actions facilitant le vivre ensemble, au quotidien, dans la ville. Grenoble a besoin d'un nouveau souffle.

Face aux défis du XXI^e siècle, notre ville a de nombreux atouts : un bon réseau de transports en commun, un milieu culturel et associatif dynamique, un potentiel en économies d'énergie et en énergies renouvelables, des services publics de qualité, un réseau de recherche et de formation, ... le tout dans un cadre exceptionnel de montagnes et de vallées.

Mais le réchauffement climatique et la dégradation des conditions sociales nous imposent de réinventer notre ville, en raison d'un mode de développement qui n'est plus soutenable.

Avoir des idées, savoir prendre des initiatives et les traduire en actes, telles sont les qualités des habitants de Grenoble.

Dès 2008, Grenoble peut être la première grande ville de France à inventer les voies d'un vrai développement soutenable.

Grenoble peut devenir la capitale de l'écologie où se valorise cet héritage précieux et fragile emprunté aux générations futures.

Ce n'est pas une utopie, à plusieurs moments de l'histoire les générations qui nous ont précédés ont su faire de Grenoble un territoire à la pointe de l'innovation économique, sociale et environnementale.

Les Grenoblois sont aujourd'hui en mesure de retrouver l'espoir et le chemin qui y conduit, pour eux et les générations futures. C'est le plus beau des défis, il est à portée de main. Le changement ne vient jamais d'en haut, il est toujours le fruit de gens résolus à travailler ensemble.

C'est pour cela que nous appelons à un vaste rassemblement citoyen. Par-delà les arrangements politiciens des partis traditionnels, nous voulons rassembler autour de cette ambition réaliste pour Grenoble.

Ensemble, dès maintenant, inventons et construisons une ville à taille humaine, un modèle d'écologie et de solidarité.

Il y a urgence à penser et à agir, ensemble, c'est un défi que nous pouvons relever!

Place aux actes...







ADES

12 rue voltaire

38 000 grenoble

04.76.03.24.28

contact@abes-grenoble.org

www.abes-grenoble.org

Les Verts de Grenoble

10 rue Marx-Dormoy

38 000 grenoble

08.71.49.91.52

grenoble@ra.Lesverts.fr

www.grenoble.Lesverts.fr

Les Alternatifs
42 rue saint-Laurent
38 000 grenoble.

38@alternatifs.org www.alternatifs.org